

Réunion des présidents de CRA

Siège de la fédération
8 septembre 2024



Information et réglementations fédérales

- Division Elite masculine ⇒ désignation de juge de ligne sur la phase Play off / Play down
- Division Elite Avenir => 2 poules de 1, les désignations seront faites au niveau CFA (arbitre montant au Panel B + arbitre parcours fédéral)
- Numérotation des maillots de 1 à 99 (FDME OK) ⇒ plus de plaquettes
- Traitement sanction terrain :
 - Administrative identiquement que les années précédentes, doublé pour le capitaine et tout le staff (y compris EA, Soig et Médecin) Les inscriptions sont valables pendant 1 an à compter de la date de la sanction
 - Financière ; nouveauté pour cette année ;

Sanctions terrain	Nombre d’inscriptions au relevé réglementaire	Coût de la sanction
Avertissement (carton jaune)	1	50 euros
Pénalisation (carton rouge)	2	80 euros
Expulsion (cartons jaune et rouge tenus ensemble)	4	100 euros
Disqualification (cartons jaune et rouge tenus séparément)	6	150 euros
Manquement aux devoirs d’entraîneur ou de capitaine	1	/
Comportement irrespectueux avant la clôture de la feuille de match	2	/

- Création du Challenge de France pour la catégorie M18. Les équipes éliminées au 1er et 2eme tour de la Coupe de France sont basculées automatiquement sur le Challenge de France. Les dates des compétitions sont identiques au tour de Coupe de France.
- Augmentation des tarifs fédéraux alignés sur le coût de la vie : 3,78% : Réalisé automatiquement par le trésorier fédéral

Saison / Niveau	Elite	N2	N3
22/23	78 €	66 €	59 €
23/24	83 €	70 €	63 €
24/25	86 €	73 €	65 €

- Km : 0,35 => 0,36 €
- covoiturage : 0,49 => 0,50 €
- Nuitée : 87 € IDF - 76 € Province
- 19 € de frais de repas pour des rencontres couplées sur 2 jours > 200 kms Aller (repas soir et midi du 2ème jour sur présentation de justificatif)
- Les indemnités complémentaire match en semaine et dimanche ne sont plus assujettis à une distance kilométrique.
- L'indemnité d'arbitrage est identique pour l'Élite et l'Élite Avenir

- Début des championnats :

	MSL / LAF	LBM	Elite Fém	Elite Mas	Elite Avenir	N2	N3
Début saison	28/09	12/10	21/09	28/09	22/09	28/09	28/09
Fin saison	22/03	15/03	01/03	15/03	16/04	04/05	04/05
Début PO	04/04	?	15/03	29/03	Finale : 22 au 25 mai	Finale : 17 au 18 mai	Finale : 17 au 18 mai
Fin PO	03/05 et 17/05 MSL	?	26/04	10/05			

Attention les désignations LBM qui vont être faites, peuvent être amenées à évoluer en fonction des recours en cours sur cette division.

Informations LNV

- Groupe de travail CFA ⇔ LNV
 - Ce qui a été fait
 - Travail des arbitres sur la formation de la FME
 - Réunion avant match
 - Ce qui reste à faire
 - Formation challenge vidéo => Fait
 - Formation marqueurs FME => Fait
 - Webinaire de rentrée (bilan challenge vidéo + consignes)=> Fait
 - Contrôle des connaissances : QCM électronique à partir de situation de match => en cours sera proposé ce début de saison
 - Finances => suspendu
- Arbitrage vidéo
 - Bilan 2023/2024
 - LNV impose un arbitre vidéo sur toutes les rencontres
 - en novembre demande de la LNV l'arrêt des arbitres vidéo et retour au juge de ligne => raison évoqué, coût trop élevé
 - Statistiques KM parcourus par les arbitres sur la saison régulière

MSL	424 Kms
LAF	397 Kms
LBM	289 Kms
Arbitre Vidéo	201 Kms

- Formules sportives pour la saison reste identique
- Challenge Vidéo obligatoire pour toutes les divisions MSL, LAF et LBM
 - Mise en place d'une tablette pour le 1er arbitre qui permettra selon la LNV de réduire le temps des CV ⇒ conséquences pour la CFA : Suppression du panel AV, suppression des AV, suppression des Juges de Ligne.
- Re-désignation d'un libéro (Rgt Sportif art. 12) : en cas de re-désignation d'un libéro, le joueur désigné doit revêtir le maillot du 2ème jeu (si absence du 2ème jeu, chasuble) dans le cas contraire le jeu reprend sans libéro (on attend pas le bon vouloir des équipes)
- Fiche de position (Rgt Sportif art.18.3) : En cas de dysfonctionnement des tablettes, pour la prise de statistiques en direct, les arbitres devront se faire remettre par l'entraîneur avant le début de chaque set 2 feuilles de position. une pour la table de marque et une pour les stats. Le 2nd devra vérifier la similitude entre les 2 fiches de position.
- Rgt CV : art 2 : arbitre vidéo (AV)
 - le contrôle du challenge vidéo est assuré :
 - soit par le 1er arbitre qui disposera d'une tablette reproduisant l'écran de l'opérateur vidéo
 - soit en cas de panne de ladite tablette, par le 2nd arbitre
 - Pour une question d'intelligibilité du présent règlement, est entendu par le terme “arbitre vidéo” l'arbitre 1er ou 2nd, en charge du contrôle du challenge vidéo lors du match
 - la régie vidéo ne doit pas être placé sur la table de marque mais dans un endroit distinct et protégé
- Rgt CV : art 4 : demande de CV autorisée
 - Contact du ballon avec le sol (corse) - pour déterminer si le ballon touche ou ne touche pas le sol pendant l'échange (si le matériel le permet)
- Rgt CV : art 5 : procédure de demande de CV
 - Si les tablettes ne sont pas disponibles (absence ou ne fonctionnant pas), il faut alors appuyer sur le buzzer s'il y en a un, et l'entraîneur fait un signe avec les mains figurant un rectangle à destination des arbitres.
- Rgt CV : art 11 : affichages liées au CV
 - Lorsqu'une équipe demande un challenge, le 2nd arbitre doit clarifier la nature de la demande avec l'entraîneur concerné et en informer le 1er arbitre. L'arbitre vidéo donnera toute instruction utile à l'opérateur vidéo pour l'examen de l'action contestée :
 - s'il s'agit du 1er arbitre : à l'aide du dispositif de communication
 - s'il s'agit du 2nd arbitre : par échange direct
 - Une fois la décision prise, il indiquera à l'opérateur vidéo les images à afficher sur l'écran de la salle
- Superviseurs LNV & économies :
 - La LNV va réduire les coûts des superviseurs
 - Elle ne retiendra que les “meilleurs”
 - Plus besoin de superviseurs 5 fois sur le même club
 - Tendre vers l'exigence CEV

Bilan JOP

- Désignations des NTO par la fédération vers l'organisation de Paris 2024 qui a choisi :
 - 15 scoreurs pour la salle
 - 8 scoreurs et 18 juges de ligne pour le beach
 - 8 scoreurs et 18 juges de ligne pour le volley assis
- les JOP se sont extrêmement bien passées
- Une demande de lettre de félicitations à tous les NTO a été demandé au président de la FF Volley

Formation

- FME
 - 7 dates de formation (2h30) pour les marqueurs LNV
 - 3 dates de formation (2h) pour les arbitres officiants en LNV
- Arbitre vidéo => 9 sessions de 2h30 de formation au challenge vidéo ont été proposées aux arbitres remplissant ce rôle là.
- Projets CFA :
 - Outils d'aide à la formation pour les CRA-CDA
 - Constat : grande disparité dans la formation selon les CRA notamment dans l'approche des stages "National et Fédéral"
 - Solution : mise en place d'un groupe de travail afin de proposer des outils de formation (ex : malles pédagogiques) pour chaque grade afin d'aider les CRA et les CDA dans leur formation
 - Formation continue pour les arbitres :
 - Contrôle des connaissances des arbitres Panel A et B : QCM électronique à partir de situation de match => en cours sera proposé ce début de saison
 - Outils d'aide à la prise de décision dans les championnats LNV :
 - Contrôle de la CFA des challenges vidéo
 - Retour vers les arbitres concernés
 - Interrogations sur les challenges non jugeables
- Points sur les possibilités d'évolutions des règles de l'arbitrage : voir PV de la CFA de juillet
- Stage National et Fédéral
 - La CFA demandera aux CRA dès le mois de janvier , le nom des candidats
 - Les candidats devront déjà avoir atteint le quota réglementaire :
 - Stage National : Prérequis pour participer au stage : avoir été désigné en Nationale 3 au poste de 2nd arbitre sur 5 rencontres minimum pendant la saison en cours,
 - Stage Fédéral : Pré-requis pour participer au stage : avoir été désigné en Nationale 2 sur 5 rencontres minimum pendant la saison en cours,
 - Les CRA établiront un ordre de préférence en cas de candidatures multiples
 - Le stage F3 se déroulera lors de la phase finale du championnat Elite Avenir du 22 au 25 mai 2025

Désignations

- Les désignations LNV seront faites ce début de semaine et seront visibles d'ici la fin de la semaine
- Les désignations Elite et Elite Avenir sont faites et seront visibles début de semaine
- Les désignations Nationales vont être envoyées au CRA au milieu de cette semaine
- Un point a également été fait sur les statistiques de la saison passée

International

- Un point est fait sur les différentes désignations de nos arbitres internationaux
- Mathilde est validée arbitre international
- Adrien ISNARD a validé son 1er stage d'arbitre international

Questions diverses

- Tenue des arbitres inchangée pour la saison 2024-2025
- Pas de possibilité de vérifier et valider les contrôles des DAFA avec l'informatique actuel
- Les signes ostentatoires sont prohibés et les joueurs-ses ne doivent pas jouer (se référer au nouveau statut fédéral)
- Au vu du nouveau règlement de l'arbitrage, les CRA peuvent suspendre un arbitre mais doivent prévenir la CFA pour qu'il soit également suspendu au niveau national.
- Pour les élections fédérales, début octobre les arbitres ayant une licence arbitre devrait recevoir de la fédération une information sur les élections et le vote au Conseil d'Administration de la Fédération des représentants des arbitres